



Le Président,

SICECO
Syndicat Intercommunal
d'Énergies de Côte d'Or

En Mairie

21

Dijon, le 10 septembre 2010

Madame le Maire,

Lors des réunions des Commissions Locales d'Énergies au printemps dernier, nous avons évoqué ensemble le regroupement départemental pour la compétence « électricité ». J'ai proposé lors d'une réunion en Préfecture le 21 juin, avec l'accord unanime de notre Bureau, une extension du périmètre du SICECO par la création de quatre nouvelles CLE (voir le tableau ci-joint).

Le mouvement est en marche, Beaune a décidé de nous rejoindre et un certain nombre de communes de l'agglomération Dijonnaise sont sur le point de le faire. Néanmoins, la situation reste bloquée. Lors de la réunion du 31 août en Préfecture, **le représentant du Maire de Dijon a exprimé qu'il s'opposerait à toutes solutions de regroupement départemental qui ne se traduiraient pas par une majorité des sièges pour Dijon.** Ce qui est irréaliste.

Devant l'importance du sujet, j'ai souhaité réunir en urgence le Bureau pour recueillir l'avis de ses membres, notamment celui des Présidents de CLE. Lors de la séance, j'ai proposé une motion qui a été votée à l'unanimité jointe en annexe. Je vais la porter à la connaissance de Monsieur le Préfet en lui demandant de poursuivre les discussions sur des bases réalistes et constructives. **Je continue de penser qu'une solution de regroupement est possible avec le SICECO à condition que la raison l'emporte.**

Les Côte d'Ors doivent savoir que faute de regroupement départemental, ce sont 1,2 millions d'euros par an de redevances perdues et 250 000 euros de pénalités annuelles au préjudice de toutes les villes et villages de Côte d'Or.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes respectueux hommages.



JACQUES JACQUENET

PJ :
Motion adoptée le 10 septembre 2010
Tableau des délégués

MOTION DU BUREAU DU SICECO ADOPTÉE LE 10 SEPTEMBRE 2010

CONTEXTE :

Le Service public de distribution de l'électricité est géré par les communes propriétaires des réseaux électriques 20 000 Volts et 380 Volts sous le régime des concessions.

Ces communes ont généralement délégué cette mission à un syndicat départemental d'énergies. Le concessionnaire assurant l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des réseaux est ERDF, filiale d'EDF. Le SICECO assure cette compétence pour le compte de 662 communes en Côte d'Or sur 706. Le syndicat de Plombières-les-Dijon regroupe 37 communes, puis les villes de Dijon, Beaune, Chenove, Longvic, Marsannay et Châtillon-sur-Seine gèrent seules leur contrat de concession avec ERDF. Beaune vient de demander à rejoindre le SICECO. D'autres communes sont sur le point de le faire.

Depuis 2006, l'Etat demande qu'une seule entité gère ce service public de distribution d'électricité pour chaque Département (loi « énergie du 7 décembre 2006 »). A ce jour, grâce au bon sens des élus, aux incitations financières et économiques générées par cette rationalisation, plus d'une douzaine de Départements ont vu ce « regroupement » aboutir.

SITUATION ACTUELLE EN COTE D'OR :

En Côte d'Or, la situation reste bloquée malgré les contacts et démarches entrepris par le SICECO et les réunions tenues sous l'égide de la Préfecture depuis le début de cette année.

Lors de la dernière réunion du 31 août en Préfecture, la discussion a porté sur le nombre de délégués devant représenter chaque commune.

Le représentant du maire de Dijon a clairement exprimé que la ville n'était pas contre le regroupement départemental, qui aboutirait à un syndicat unique à condition d'avoir la majorité des sièges.

POSITION DU BUREAU :

Quand on sait qu'en Côte d'Or, ...

- ✓ la longueur du réseau de distribution moyenne et basse tension est de 11 236 km, 8 741 km sur le territoire actuel du SICECO, 880 km sur le territoire de DIJON.
- ✓ l'investissement moyen, entre 2006 et 2008, des collectivités sur les réseaux s'est élevé à 10 053 826 € ; 299 000 € pour la ville de DIJON et 8 572 436 € pour le SICECO.
- ✓ les redevances du concessionnaire ERDF se sont élevées en 2008 à 2 581 182 €, 146 000 € pour la ville de DIJON et 2 257 706 € pour le SICECO.

... tenir de tels propos est irréaliste au regard des enjeux.

Les Côte d'Ors doivent savoir que faute de regroupement départemental, ce sont 1,2 millions d'euros par an de redevances perdues et 250 000 € de pénalités annuelles que nous devons supporter. La ville de Dijon devra assumer cette situation.

Cette exigence de la ville de Dijon est donc inacceptable pour le Bureau du SICECO.

C'est pourquoi nous en appelons au Préfet pour qu'il relance prochainement un débat constructif sur des bases réalistes parce que nous continuons à penser qu'une solution est possible à condition que la raison l'emporte quant aux exigences de la ville de Dijon.

Membres du Bureau présents :

- | | |
|---|----------------------|
| - Jacques JACQUENET (+ 1 pouvoir : Emmanuel BICHOT) | - Maurice CHEVALLIER |
| - Anne-Marie TERRAND | - Patrick DUTHU |
| - Hugues ANTOINE | - René KREMER |
| - Patrice BECHE | - David MICHELIN |
| - Armand CHANLON | - Michel PAUSET |
| - Pascal GRAPPIN | - Paul TAILLANDIER |
| - Gilbert MENUT | - Claude VINOT |
| - Joël PASCAL | |

PROPOSITION DU SICECO LE 21 JUIN 2010

Délégués des Cnes auprès des C.L.E. (Commission Locale d'Energie)					
CLE	PRESIDENT	Nombre de communes	Population de la CLE	Représentants des Communes dans la CLE	Délégués Comité
1 - Des Prés aux Vignes	Anne-Marie TERRAND	40	12 508	40	6
1 bis - Auxois Sud	Pierre GOBBO	42	8 664	42	6
2 - Vignes Pierres et Coteaux	Michel PAUSET	46	23 752	47	12
2 bis - Est Beaunois	Armand CHANLON	18	11 395	18	6
3 - CLE de l'Abbaye	Pascal GRAPPIN	27	21 362	27	12
4 - CLE des Champs	Hugues ANTOINE	34	23 997	35	12
4 bis - Val de Saône	Joël PASCAL	53	31 979	57	12
5 - Bèze Saône Vingeanne	René KREMER	27	9 932	27	6
5 bis (- Talant) - Les Trois Rivières	David MICHELIN	31	17 408	32	12
6 - Seine et Tilles	Patrick DUTHU	38	5 733	38	6
6 bis - Ouche et Montagne	Gérard VERDREAU	34	8 217	34	6
7 (+ Chatillon) - Pays Chatillonnais	Claude VINOT	112	22 807	113	12
8 - Auxois Nord	Francis PERREAU	85	30 348	87	12
9 - Auxois Morvan	Henri LAVILLE	32	9 493	32	6
9 bis - Les 4 Vallées	Jacques JACQUENET	43	7 491	43	6
10 (SEP Plom+Talant)		38	79 700	55	17
11 (Beaune)		1	22 719	12	12
12 (Chenove-Longvic-Marsannay)		3	29 880	12	12
13 (Dijon)		1	155 387	17	17
Total		662	532 772	768	190
rougemont		1	176		
		663	532 948		

Représentants des Communes dans la CLE		Moins de 3 500 hab de 3 500 à 6 999 hab de 7 000 à 19 999 hab de 20 000 à 39 999 hab + de 40 000 hab	1 délégué 2 délégués 5 délégués 12 délégués 17 délégués
Délégués au Comité		Moins de 15 000 hab de 15 000 à 39 999 hab + de 40 000 hab	6 délégués 12 délégués 17 délégués

CLE 6 : Regroupement Blessey et St Germain Source Seine = Source Seine